Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafenbetriebe = Bulletin technique / Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses = Bollettino tecnico / Azienda delle poste, dei telefoni e dei telegrafi svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafenbetriebe

Band: 59 (1981)

Heft: 4

Rubrik: Verschiedenes = Divers = Notizie varies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Verschiedenes – Divers – Notizie varie

Die Schweizerischen Fernmeldedienste im Jahre 1980

Les Services des télécommunications suisses en 1980

	1979	1980	Veränderung — Variation 1980 absolut absolue	1980 %	1979 %
1. TELEFON — TÉLÉPHONE					
1.1 Gesprächsverkehr[1][4] — Conversations téléphoniques[1][4]					
Ortsgespräche — Conversations locales in/en 1000	1 159 739	1 209 362	49 623	4,3	3,0
Inländ. Ferngespräche[6] — Convers. interurb. intérieures[6] in/en 1000	4 304 124	4 591 876	287 752	6,7	5,2
Internat. Gespräche[6] — Conversations internationales[6]					
Ausgang — Sortie in/en 1000	404 901	469 158	64 257	15,9	11,7
Eingang[4] — Entrée[4] in/en 1000	362 174	389 000	26 826	7,4	9,7
1.2 Anschlüsse[2][5] — Raccordements[2][5]	2 754 587	2 839 461	84 874	3,1	2,9
1.3 Stationen[2][5] — Postes[2][5]	4 446 205	4 612 382	166 177	3,7	3,6
1.4 Autorufanschlüsse[5] — Postes d'appel des automobiles[5]	7 449	7 973	524	7,0	5,0
1.5 NATEL-Anschlüsse — Raccordements NATEL	2 626	3 777	1 151	43,8	131,8
2. TELEGRAF — TÉLÉGRAPHE					
Inländische Telegramme[1] — Télégrammes intérieurs[1]	828 560	892 164	63 604	7,7	5,0
Internationale Telegramme[1] — Télégrammes internat.[1]					
Versand — Expédition	850 073	820 789	−29 284	−3,4	−8,6
Empfang — Réception	839 527	813 270	−26 257	−3,1	−6,5
3. TELEX[1] — TÉLEX[1]					
3.1 Inländ. Verbindungen[6] — Communications intérieures[6] in/en 1000	49 568	53 722	4 154	8,4	2,1
Internat. Verbindungen[6] — Communications internationales[6]					
Ausgang — Sortie in/en 1000	54 163	57 836	3 673	6,8	7,7
Eingang[4] — Entrée[4] in/en 1000	57 983	62 092	4 109	7,1	5,0
3.2 Teilnehmer[3][5] — Abonnés[3][5]	28 829	30 665	1 836	6,4	4,3
4. RUNDSPRUCH — RADIODIFFUSION					
Rundspruchhörer[5] — Auditeurs de radiodiffusion[5]	2 209 828	2 252 915	43 087	1,9	2,0
5. FERNSEHEN — TÉLÉVISION					
Fernsehteilnehmer[5] — Téléspectateurs[5]	1 937 450	1 979 518	42 068	2,2	2,5

[1]) Ohne taxfreien Verkehr — Trafic franc de taxe non compris
[2]) Dienstliche Stationen inbegriffen — Postes de service compris
[3]) Ohne dienstliche Anschlüsse — Sans raccordements de service
[4]) Für 1980 approximativ — Approximatif pour 1980
[5]) Ende Jahr — A la fin de l'année
[6]) Taxminuten — Minutes taxées

Assemblée générale de Pro Telecom

Daniel SERGY, Berne

061.2:654.1(494)

L'assemblée générale de Pro Telecom, Association pour le développement des services des télécommunications en Suisse, s'est tenue, en 1980, à la station terrienne pour télécommunications par satellites de Loèche. Dans son allocution de bienvenue, le président *J. Piguet,* docteur en chimie, devait saluer les représentants des autorités, de la Direction générale des PTT et de l'industrie. Il adressa un salut particulier aux membres d'honneur de l'association et se plut à relever l'hospitalité des PTT qui donnaient l'occasion à leurs hôtes de visiter un complexe d'installations modernes situées, de surcroît, dans un cadre merveilleux.

Activité marquée par Telecom 79

L'activité déployée au cours de l'exercice écoulé fut marquée par l'exposition Telecom 79 qui, sous les auspices de l'UIT, groupait 642 représentants de l'industrie des télécommunications et de l'économie venant de 42 pays différents. Il fut décidé que l'Entreprise des PTT, Radio-Suisse SA et 35 firmes intéressées de l'industrie des télécommunications créeraient un «Pavillon suisse» dans le dessein de soutenir les efforts d'exportation entrepris de longue date déjà. La mise sur pied d'un stand de cette importance ne peut pas s'improviser et ce fut la tâche de cinq groupes de travail «Construction», «Exploitation», «Information», «Administration» et «Journée suisse des télécommunications» de coordonner des activités se rapportant au concours d'idées, à la réservation d'hôtels ou encore au choix du costume des hôtesses, afin que la participation de la Suisse soit préparée dans des conditions optimales.

Conçu sous forme de chalets décorés aux couleurs nationales, le pavillon constituait un ensemble typiquement helvétique au sein duquel les partenaires pouvaient exposer individuellement les produits de leur choix. Ainsi, toutes les nouveautés et les spécialités que peut offrir la Suisse dans le domaine des télécommunications, qu'il s'agisse d'appareils téléphoniques pour usage privé ou public, de centraux téléphoniques d'abonné entièrement électroniques ou des équipements Natel, d'appareils pour l'épissure des fibres optiques ou autres dispositifs de télécommande ou de surveillance, étaient présentées. Les dirigeants de l'UIT, de nombreux exposants et visiteurs s'exprimèrent en termes élogieux au sujet du Pavillon suisse, qui, au cours de la manifestation, devint de plus en plus un lieu de rencontre internationale.

La *Journé suisse des télécommunications* fut un complément de valeur à l'exposition. Placée sous le patronage du Chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, elle permit aux représentants de l'industrie d'établir, de renouer ou d'approfondir des contacts au niveau le plus élevé.

Il est difficile de faire un bilan. Et pourtant, des conversations avec certains représentants de l'industrie suisse des télécommunications il ressort que des contacts intéressants ont été établis avec des clients étrangers. L'avenir dira dans quelle mesure ces relations se traduiront par des commandes. Il est cependant important que la Suisse reste «dans la course» et soit présente sur les marchés étrangers.

Commissions spécialisées

L'activité des commissions spécialisées s'est déroulée dans les conditions habituelles et il convient d'en relever ici les points principaux.

La commission des *«relations extérieures»* mit l'accent sur les problèmes d'économie politique ainsi que sur ceux du recrutement et de la formation de spécialistes dans la branche des télécommunications.

Une enquête effectuée dans les milieux concernés permit de se rendre compte qu'il manque chaque année environ 150 ingénieurs des télécommunications pour couvrir les besoins de l'industrie et de l'Entreprise des PTT. Pour remédier à cette situation, des séminaires d'information ont été organisés dans les écoles polytechniques fédérales et une brochure «Profession de l'ingénieur des télécommunications» a été éditée et distribuée aux étudiants. De plus, il est prévu d'organiser des séminaires pratiques dans les écoles d'ingénieurs ETS.

En ce qui concerne les *«relations internes»,* la commission ad hoc s'est occupée des questions d'harmonisation et de collaboration entre les firmes de l'industrie et la Direction générale des PTT. Cette commission est tenue continuellement au courant par des représentants de la Direction générale quant à l'avancement des travaux d'harmonisation entrepris par la Conférence Européenne des Administrations des Postes et des Télécommunications et qui portent, entre autres choses, sur l'édition de directives touchant les services et les équipements techniques. Aux PTT, quatre groupes de travail traitent de ces problèmes dans le domaine de la télématique, de la technique de commutation, des systèmes de transmission numériques, ainsi que de la radio et de la télévision. De plus, des efforts sont réalisés en vue de simplifier et d'optimiser le déroulement des travaux de recette des nouvelles installations. L'objectif que l'on s'est fixé est de décharger la Division des recherches et du développement en ayant recours à la collaboration de l'industrie. Il serait ainsi possible de raccourcir le temps séparant la mise au point du cahier des charges de la fabrication en série, sans que la qualité des produits ait à en souffrir.

La commission *«recherches et développement»* est subdivisée en plusieurs groupes de travail. Dans le domaine des appareils d'abonné, par exemple, on a jeté les bases du nouveau poste téléphonique entièrement électronique TS 85, après que la décision eut été prise d'abandonner la fabrication de l'appareil TS 70 qu'il était prévu de loger dans le boîtier actuel.

En ce qui concerne les *semi-conducteurs,* le groupe de travail correspondant a poursuivi son enquête au sujet des besoins en composants électroniques. Il est apparu que, pour les télécommunications, une production indigène aurait moins sa raison d'être dans le domaine des éléments standard que dans celui des circuits LSI pour applications spéciales. Une telle production pourrait être intéressante à partir de séries de 10 000 pièces par an, par exemple pour les nouveaux appareils téléphoniques TS 85, le système de télécommunication intégré IFS ou encore les modems pour le Vidéotex. Cependant, aucune décision concrète n'a été prise.

Les commissions pour la *«publicité T»* et la *«publicité TR»* ont poursuivi leurs travaux. Des copies du film «Telecommunications made in Switzerland» ont été établies en langue allmande, française, anglaise, espagnole et arabe. Elles peuvent être mises à la disposition des membres de Pro Telecom, des Missions diplomatiques à l'étranger ou des Offices d'expansion commerciale.

En ce qui concerne la télédiffusion, une campagne de promotion fut organisée dans les ménages de Suisse romande en vue de soutenir la tendance à la hausse du nombre des abonnés, constatée ces dernières années en Suisse occidentale. Bien que, selon les statistiques, et du fait de la diminution des utilisateurs en Suisse alémanique, la télédiffusion soit en régression, il ne faut pas en sous-estimer l'importance, comme le prouvent les quelque 20 000 concessions de réception au nom d'hôpitaux, établissements de cure, hôtels, restaurants et autres entreprises de services.

Affaires statutaires

Les *comptes* pour 1979 se soldent par un excédent de dépenses de 6 246,60 francs pour un montant de recettes de 838 184 francs. Le *budget* pour 1981 prévoit des recettes de 837 000 francs et un excédent de dépenses de 4000 francs.

Elections

Le président, le vice-président et tous les membres du comité ayant accepté le renouvellement de leur mandat, l'assemblée générale confirme les membres sortants dans leur charge et nomme un nouveau représentant en la personne de M. *G. Arsuffi,* directeur de Philips SA à Zurich.

La seconde partie de la manifestation fut consacrée à la visite de la station terrienne pour télécommunications par satellites de Loèche. Les participants eurent ainsi le loisir de se rendre compte des progrès technologiques réalisés dans ce domaine, à l'exemple de la seconde antenne qui venait d'être mise en service.